

SESSION DE 2008

**CONCOURS EXTERNE
DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS AGRÉGÉS**

Section : MUSIQUE

DISSERTATION

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : *Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

Au XIV^e siècle et pendant la majeure partie du XV^e siècle, la mise en œuvre de l'arithmétique et de l'ancienne science des « harmonies » fait du motet un parfait exemple de ce que l'on pourrait définir comme « la culture du *quadrivium* » : la complexité de la conception et la profondeur des références allégoriques dans les combinaisons musico-textuelles y sont telles qu'actuellement on commence tout juste à les résoudre. Dans le même temps, à travers la manière de manipuler la forme du texte et dans le déploiement de références classiques, on voit se développer – et cela est particulièrement net dans les motets de Machaut – des marques évidentes de ce que l'on pourrait appeler une protoculture humaniste.

James HAAR, « Conference Introductory Remarks »,
Hearing the Motet : Essays on the Motet of the Middle Ages and Renaissance,
D. Pesce, éd. Oxford University Press, 1997, p. 13 (traduit de l'anglais).

Dans quelle mesure cette assertion de James Haar vous semble-t-elle pouvoir s'appliquer à l'histoire du motet de ses origines à Josquin Desprez ?